



CONSULTATION PUBLIQUE

*Pour une information au
service de l'intérêt public*

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

**Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine**

Décembre 2011

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUES DU BAS-SAINT-LAURENT

186, rue Lavoie

Rimouski (Québec) G5L 7P5

Téléphone : 418 724-6440 - Télécopieur : 418 724-6054

Courriel : crebsl@crebsl.org - Site Internet : www.crebsl.org

CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-SAINT-LAURENT

88, rue Saint-Germain Ouest, C.P. 873

Rimouski (Québec) G5L 7C9

Téléphone : 418 722-6246 - Télécopieur : 418 724-2216

Courriel : secretariat@crcbsl.org - Site Internet : www.crcbsl.org

TABLE DES MATIÈRES

À propos de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent.....	4
➤ Sa mission	4
À propos du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent.....	4
➤ Sa mission	5
A propos du Bas-Saint-Laurent	5
➤ Le territoire.....	5
➤ La population	5
Nos constats	6
➤ Un accès à l'information insuffisant	6
➤ L'information joue un rôle important dans la construction de l'identité régionale	6
➤ Une information manquante sur ce qui se passe dans les autres régions et sur ce qui se passe dans notre propre région	7
➤ La plateforme de Télé-Québec	7
➤ Quel type d'information devrait être présentée sur la nouvelle plateforme?.....	8
➤ Les médias communautaires.....	8
➤ Quelques éléments à retenir.....	9
En conclusion	10

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent et le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent remercient la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, de leur donner l'occasion d'exprimer leur point de vue dans le cadre de la consultation publique *Pour une information au service de l'intérêt public*.

À PROPOS DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUES DU BAS-SAINT-LAURENT

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) est une instance de concertation et de planification composée d'élus municipaux qui s'adjoignent des personnes représentant divers secteurs socioéconomiques. L'organisme a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement économique, social et culturel de la grande région administrative du Bas-Saint-Laurent.

➤ SA MISSION

- Élaborer et mettre en oeuvre un plan quinquennal de développement pour la région.
- Conclure des ententes spécifiques avec le gouvernement pour la mise en œuvre du plan de développement.
- Favoriser la concertation de partenaires dans la région et donner, le cas échéant, des avis au gouvernement du Québec sur le développement régional.
- Soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales.

À PROPOS DU CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-SAINT-LAURENT

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a été le premier mis en place au Québec. Il regroupe prioritairement des organismes, des artistes et des travailleurs culturels professionnels. Ses quelque 300 membres proviennent des huit MRC de la région.

Un conseil d'administration de onze personnes élues lors de l'assemblée générale annuelle oriente et administre l'organisme. Les travaux du Conseil sont supportés par une équipe de professionnelles.

➤ SA MISSION

- La mission du Conseil comporte deux aspects, soit la vie associative et la représentation politique, tous deux indissociables du développement artistique et culturel du Bas-Saint-Laurent.
- Le Conseil de la culture travaille au développement culturel de la région par les services-conseils, par la représentation, la concertation et la promotion auprès des différents acteurs et partenaires du milieu artistique et culturel afin de favoriser l'essor et la reconnaissance du potentiel artistique et culturel du Bas-Saint-Laurent.

Soutenu au fonctionnement par le MCCCCF, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent a développé au cours des dernières années des partenariats solides avec plusieurs institutions régionales et les différents milieux actifs dans le développement régional. La CRÉ du Bas-Saint-Laurent représente à cet égard un partenaire majeur.

À PROPOS DU BAS-SAINT-LAURENT

➤ LE TERRITOIRE

La région du Bas-Saint-Laurent se situe dans la partie est du Québec, bornée à l'ouest par la région de Chaudière-Appalaches, par les États-Unis et le Nouveau-Brunswick au sud, par la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à l'est et par le fleuve Saint-Laurent, au nord. Le territoire se divise en huit municipalités régionales de comté (MRC) : La Matapédia, Matane, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska.

➤ LA POPULATION

La population se répartit sur l'ensemble du territoire dans 114 municipalités et 16 territoires non organisés. Seulement trois agglomérations situées en bordure du fleuve Saint-Laurent ont entre 10 000 et 49 999 habitants : la Ville de Rimouski avec 46 430 habitants, celle de Rivière-du-Loup avec 19 192 habitants et celle de Matane, où on dénombre 14 684 habitants. Les municipalités de 2 000 à 9 999 habitants sont au nombre de 12. On compte au Bas-Saint-Laurent 29 municipalités de 1 000 à 1 999 habitants et 70 autres de moins de 1 000 habitants.

NOS CONSTATS

➤ UN ACCÈS À L'INFORMATION INSUFFISANT

Les régions du Québec vivent actuellement un déséquilibre important au niveau de l'accès à une information diversifiée notamment en ce qui concerne les informations locales et régionales. La couverture médiatique des régions par les médias nationaux est largement insuffisante et on assiste de plus en plus à une « montréalisation » de l'information. Ainsi, au plan culturel, les réalisations montréalaises sont diffusées dans l'ensemble des foyers québécois. Pour les régions, il en va tout autrement ce qui tend à accentuer la méconnaissance de la qualité et des valeurs de nos réalisations artistiques. Non seulement l'angle des informations ne tient pas compte des réalités régionales, mais les sujets abordés sont généralement en lien avec les intérêts des Montréalais. Cette situation accentue la sous-représentation des régions dans les émissions d'information.

D'autre part, dans certains secteurs du Bas-Saint-Laurent, les citoyens et citoyennes n'ont pas accès aux nouvelles régionales en provenance soit de Radio-Canada ou de TVA. C'est le cas, par exemple, des utilisateurs de télévision par satellite.

➤ L'INFORMATION JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ RÉGIONALE

La Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, Nos territoires : y habiter et en vivre que vient de déposer le gouvernement du Québec offre une vision d'avenir stimulante où la fierté d'appartenir à une collectivité et le sentiment d'appartenance à un territoire prennent tout leur sens.

La réappropriation collective des territoires par les individus qui les habitent passe par la valorisation de l'information locale et régionale. En ce sens, certaines actions doivent être mises en œuvre afin de revoir le rôle des diffuseurs publics dans la valorisation de l'information régionale. Des campagnes d'information sur les régions pourraient également permettre d'accroître la connaissance qu'ont les Québécois et les Québécoises de leur territoire en particulier et des milieux ruraux en général. Les médias d'information jouent un rôle majeur dans la construction de l'identité régionale et dans la connaissance des problématiques reliées au développement des régions. Dans ce contexte, les disparités en matière d'accès à l'information ont une influence sur l'identité régionale.

➤ **UNE INFORMATION MANQUANTE SUR CE QUI SE PASSE DANS LES AUTRES RÉGIONS ET SUR CE QUI SE PASSE DANS NOTRE PROPRE RÉGION**

Il est beaucoup plus difficile d'être informés de nouvelles en provenance des MRC voisines que de nouvelles concernant Montréal. Pourtant, ce qui intéresse particulièrement les personnes dans les communautés, c'est l'accès à des informations pertinentes sur ce qui se passe chez eux.

Une lacune importante concerne également l'information relative aux autres régions avec qui on partage des enjeux de développement. En effet, les problématiques se ressemblent davantage si on se compare à d'autres régions, notamment celles éloignées des grands centres. Le Québec des régions est complètement absent dans l'organisation et la diffusion des informations. Si on tient à parler d'un Québec habité, il faudra s'assurer que les informations circulent sur les réalités de l'ensemble des régions du Québec. Non seulement la population québécoise ne connaît pas bien les réalités des régions, mais à l'intérieur même de la région, les informations ne circulent pas suffisamment au Bas-Saint-Laurent. En effet, aucun média écrit ne couvre l'ensemble du territoire. En ce qui concerne la couverture télévisuelle, le territoire est morcelé.

➤ **LA PLATEFORME DE TÉLÉ-QUÉBEC**

Une plateforme de réseautage de l'information régionale sur Internet qui utiliserait les contenus et les ressources des médias communautaires, coopératifs et indépendants nous apparaît porteuse.

La plateforme devrait être un lieu de diffusion de l'information la plus large possible, permettant ainsi de favoriser un partage d'information dans la région du Bas-Saint-Laurent, entre ses MRC d'abord, puis entre les régions de façon à mieux faire connaître nos réalités tout en informant notre population de l'actualité en provenance des autres régions du Québec. Il s'agit, selon nous, d'une initiative pertinente qui permettrait d'arriver à une plus grande valorisation des complémentarités territoriales. La plateforme pourrait rendre accessibles à l'ensemble du Québec des informations spécifiques aux régions ce qui contribuerait à augmenter la connaissance qu'ont les populations des grandes villes de l'ensemble des réalités régionales. Une bonne circulation de l'information mènerait à une meilleure connaissance et contribuerait à la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Cela viendrait amoindrir « la montréalisation » de l'information et en ce sens, comme Montréal a déjà plusieurs plateformes d'information, elle ne devrait pas être fournisseur de contenus pour la plateforme régionale.

La plateforme contribuerait à contrer le clivage entre les régions et les grands centres. Cependant, le projet de plateforme devrait s'inscrire en

complémentarité avec les plateformes régionales déjà en place, notamment avec le portail régional de l'information du Bas-Saint-Laurent (*La Vitrine du Bas-Saint-Laurent*). Elle devrait également être complémentaire des différents médias de la région et être coordonnée par un rédacteur en chef ayant une connaissance approfondie des réalités de notre territoire. La plateforme permettra de donner une seconde vie et une possibilité de rayonnement élargi des informations locales, régionales et interrégionales. Cela contribuera à améliorer l'accès à une information de qualité partout sur les territoires et pour toutes les populations.

➤ **QUEL TYPE D'INFORMATION DEVRAIT ÊTRE PRÉSENTÉE SUR LA NOUVELLE PLATEFORME?**

Les régions du Québec doivent avoir accès à du contenu d'actualité diversifié, pertinent pour leur milieu et de qualité, particulièrement en ce qui concerne les informations locales et régionales.

L'actualité politique, sociale, culturelle et économique devrait aller au-delà de l'évènement et permettre de refléter et de véhiculer nos valeurs et nos réalisations au quotidien. De plus, la future plateforme doit réserver une place importante aux arts et à la culture dans tous les volets de pratiques et pour toutes les dimensions existantes. Il faut mettre l'accent sur une information rigoureuse, de qualité professionnelle, l'essentiel étant de produire du contenu pertinent pour chacun des milieux. Afin de s'assurer de cette pertinence, l'implication des régions dans le choix des contenus nous apparaît être une condition essentielle.

➤ **LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES**

Les médias communautaires contribuent de façon importante à l'accès à l'information au sein des territoires qu'ils desservent. Ce sont des organisations bien ancrées dans leur communauté, qui diffusent de l'information indépendante et diversifiée, reflétant les réalités locales. La consolidation de ces organismes permettrait de contribuer à un certain pluralisme et à une diversité des voix en matière d'information dans les régions du Québec.

Le soutien de l'État à leur égard est donc pertinent et nécessaire. Ce soutien peut prendre diverses formes. Un financement adéquat au fonctionnement et pluriannuel, des outils pour améliorer leurs conditions de pratiques, de la formation sur mesure en sont quelques exemples. Il va de soi que les médias communautaires définiront leurs priorités, permettant ainsi de respecter leurs besoins en favorisant des mesures adaptées et modulées.

➤ QUELQUES ÉLÉMENTS À RETENIR

- Les régions du Québec vivent actuellement un déséquilibre important au niveau de l'accès à une information diversifiée notamment en ce qui concerne les informations locales et régionales. Il y a une sous-représentation des régions dans les émissions d'information.
- La réappropriation collective des territoires par les individus qui les habitent passe par la valorisation de l'information locale et régionale. Les disparités en matière d'accès à l'information ont une influence sur l'identité régionale.
- Il est particulièrement difficile d'avoir accès à de l'information sur les autres régions avec qui on partage parfois des enjeux de développement similaires. Le Québec des régions est complètement absent dans l'organisation et la diffusion des informations.
- La plateforme devrait être avant tout un lieu de diffusion, le plus large possible, qui permettrait de favoriser le partage d'information dans la région du Bas-Saint-Laurent, entre ses MRC d'abord, puis entre les régions de façon à mieux faire connaître notre réalité tout en informant notre population de l'actualité en provenance des autres régions du Québec.
- La plateforme viendrait contrebalancer la « montréalisation » de l'information. En ce sens, comme Montréal dispose d'une multitude de plateformes d'information et est l'endroit où se concentrent les principaux grands médias, elle ne devrait pas être un fournisseur de contenus pour le régional.
- L'actualité politique, sociale, culturelle et économique devrait être présente sur la plateforme en mettant l'accent sur une information rigoureuse, de qualité professionnelle et pertinente pour les différents milieux. Une place importante aux arts et à la culture devra y être réservée.
- La consolidation de médias communautaires permettrait de contribuer à un certain pluralisme et à une diversité des voix en matière d'information dans les régions du Québec par l'accès à une information indépendante et diversifiée.

EN CONCLUSION

« Occuper un territoire, c'est d'abord l'habiter et y vivre », voilà le sens de la première orientation de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Cela implique que les leviers nécessaires soient disponibles dans les régions du Québec pour maintenir des milieux de vie sains et inspirants où l'on veut s'investir.

Une information juste et de qualité sur les enjeux qui concernent les régions est un des leviers qui permet une réappropriation d'une identité collective régionale forte. Cette information devrait être accessible partout au Québec et refléter l'ensemble de nos réalités. Actuellement cependant, les disparités sont très grandes en matière d'accès à l'information locale et régionale dans les régions du Québec.

Améliorer l'accès à l'information par un moyen comme une plateforme Web contribuerait à prendre en compte les réalités des régions, à entendre leurs points de vue et leurs opinions tout en étant concordant avec la volonté exprimée d'un Québec des régions où seraient modulées les stratégies d'information teintées des réalités et des réalisations des régions.

